

Ribble, M. (2014). *Citoyenneté numérique à l'école*. Repentigny, Québec : Les Éditions Reynald Goulet

Patrick Giroux

Volume 40, Number 3, 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029084ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029084ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Giroux, P. (2014). Review of [Ribble, M. (2014). *Citoyenneté numérique à l'école*. Repentigny, Québec : Les Éditions Reynald Goulet]. *Revue des sciences de l'éducation*, 40(3), 610–611. <https://doi.org/10.7202/1029084ar>

charge, entre enseignement et gestion. On se fait progressivement une bonne idée du travail d'un conseiller technopédagogique et les narrations mettent en évidence aussi les doutes et certains échecs du processus.

Si la centration sur le conseiller technopédagogique est originale, à certains moments, on a l'impression qu'elle occulte parfois le rôle d'autres acteurs. Les critères de sélection des cas auraient gagné à être explicités. Cependant, presque tous les cas présentent beaucoup de profondeur.

L'organisation proposée est géographique; les cas européens sont d'abord présentés, suivis des cas canadiens. Une organisation selon le type de problème rencontré ou le contexte semblerait plus performante, même si un tableau en introduction permet au lecteur d'organiser sa lecture. Un effort de synthèse après la présentation des cas serait un complément appréciable. Toutefois, dans sa préface, Charlier propose une synthèse fort utile des compétences attendues de ces professionnels, qui ferait bien office de postface après la lecture des cas.

Bref, cet ouvrage intéressera tous ceux qui souhaitent en connaître davantage sur les rôles divers des conseillers technopédagogiques et sur les processus de conception pédagogique, dans le contexte des développements récents en matière de formation en ligne.

BRUNO POELLHUBER
Université de Montréal

Ribble, M. (2014). *Citoyenneté numérique à l'école*. Repentigny, Québec: Les Éditions Reynald Goulet.

Cet ouvrage s'adresse principalement aux acteurs du monde scolaire. Il pourrait aussi intéresser les formateurs universitaires intervenant auprès des futurs enseignants. Il est construit autour du constat que les technologies de l'information et de la communication affectent presque tous les aspects de notre vie, qu'il y a peu de chance qu'elles disparaissent et que, conséquemment, il importe d'apprendre à les utiliser prudemment, efficacement et de manière responsable. Face à ce constat, Ribble propose un concept autour duquel on peut structurer des interventions avec, comme objectif final, de permettre aux jeunes d'évoluer adéquatement dans la société technologique actuelle.

Citoyenneté numérique à l'école se divise en trois grandes parties. La première partie (deux chapitres) vise à favoriser la compréhension du concept de citoyenneté numérique et des enjeux associés. La seconde partie (deux chapitres) fournit des exemples d'actions et de stratégies pour mettre en place un programme de formation à la citoyenneté numérique adapté à chaque contexte. On y propose aussi des activités de formation pour les enseignants et pour les autres intervenants impliqués. La dernière partie (trois chapitres) touche plus spécifiquement la salle de classe et propose des activités pour aider les enseignants à concrétiser l'éducation à la citoyenneté numérique.

La consultation de l'ouvrage est facile; le texte est léger, et la structure et la mise en page facilitent le repérage. Les textes sont courts et des encadrés fournissent régulièrement des exemples ou des informations supplémentaires pouvant aider à la compréhension. Le style «manuel d'utilisation» rend le tout un peu plus concret et facile d'approche, mais cela se fait parfois au détriment du détail et de la précision. Le lecteur ne trouvera pas, par exemple, de définition détaillée, documentée et comparée du concept de citoyenneté numérique dans ce livre. L'ouvrage fournit par contre de nombreux liens vers des ressources Web pertinentes. De plus, même s'il s'agit d'une traduction, ces liens pointent vers des ressources francophones. Tous ces liens semblaient fonctionner pour le moment, mais qu'en sera-t-il dans un an ou deux? Les exemples d'activités sont globalement peu détaillés, mais les informations fournies paraissent suffisantes pour guider des formateurs expérimentés. Le fait que chaque activité soit accompagnée de liens vers des ressources externes contribue à la richesse de l'ensemble. L'une des limites de cet ouvrage réside dans le lien avec les programmes de formation. Contrairement aux ressources web proposées que l'on a adaptées à la francophonie, l'éditeur et le traducteur n'ont pas jugé utile de faire le pont avec des normes et des programmes de formation de pays de la francophonie. Toutes les propositions d'activités sont donc liées aux NETS (Normes nationales américaines en technologie pour l'éducation). On aurait ici pu améliorer la portée de l'ouvrage.

Dans l'ensemble, cette publication apparaît pertinente. Le constat à sa base est réel et incontournable. À une période où plusieurs organisations et intervenants scolaires cherchent encore comment jouer leur rôle par rapport aux technologies, cet ouvrage ne manquera pas d'être utile.

PATRICK GIROUX

Université du Québec à Chicoutimi

Rousseau, N. et Angelucci, V. (dir.) (2014). *Les aides technologiques à l'apprentissage pour soutenir l'inclusion scolaire*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Les aides technologiques à l'apprentissage pour soutenir l'inclusion scolaire est un ouvrage collectif fort pertinent qui s'adresse aux enseignants du primaire et du secondaire. Il vise à outiller les enseignants et les milieux scolaires dans la mise en œuvre de pratiques inclusives par les technologies, en proposant *des exercices, des pistes de réflexion, voire des outils d'aide à la planification dans un contexte inclusif* (p. 3).

Le premier chapitre commence par définir les technologies d'aide à l'apprentissage, en tant que *réponse adaptative visant à réduire la situation de handicap d'un élève au sein de la classe, tout en favorisant le développement de l'autonomie* (p. 8). Il opère ensuite un rapprochement pertinent entre les technologies d'aide